

2016-12-16

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les enseignements de l'enquête européenne sur la formation des salaires (Article pour la Revue économique du mois de décembre 2016)

L'enquête harmonisée sur la formation des salaires et sur les ajustements des prix dans les entreprises européennes réalisée dans le cadre du Wage Dynamics Network constitue une base de données très vaste permettant de faire la lumière sur la manière dont les entreprises perçoivent le marché du travail et sur leurs réactions face à la crise au cours de la période 2010-2013.

De manière générale, les enseignements tirés de l'analyse des résultats de l'enquête corroborent les caractéristiques du marché du travail qui découlent des indicateurs macroéconomiques, tout en offrant un éclairage inédit sur les perceptions des entreprises. Bien entendu, les 25 pays de l'Union européenne qui ont participé à l'enquête n'ont pas traversé la période de turbulences économiques de la même façon; c'est pourquoi, aux fins de l'analyse, ils sont regroupés en fonction de leurs prestations en matière de croissance économique et d'évolution du chômage.

Divers canaux permettent aux entreprises de s'ajuster. Lorsqu'elles recourent à celui des coûts salariaux, notamment lorsqu'elles sont confrontées à des chocs de demande ou d'accès au financement, c'est surtout le nombre d'employés permanents, plus que les salaires, qui est adapté. Les institutions du marché du travail jouent à cet égard un rôle non négligeable, en déterminant en grande partie les options possibles. Ainsi, en Belgique, la politique de modération salariale a contraint les entreprises à explorer d'autres marges d'ajustement, une situation qui n'a pas été aussi marquée dans d'autres pays.

Tout comme les caractéristiques du marché du travail diffèrent d'un pays à l'autre, les mesures ou les réformes introduites au cours de la période ont été variées. L'ampleur de ces réformes semble cependant affectée par un effet de seuil: en cas de choc important - les exemples les plus frappants sont les situations ayant nécessité les programmes d'aide du FMI ou de l'UE -, les pays ont dû mettre en œuvre des réformes d'envergure, alors que, dans la plupart des autres cas, les pays ont adopté des mesures plus graduelles. Quoi qu'il en soit, les entreprises continuent de pointer un certain nombre de rigidités.

Parmi les obstacles à l'embauche qui continuent d'inquiéter les entreprises, l'accent est généralement mis sur l'incertitude qui entache la situation économique de même que sur les niveaux élevés de taxation et, en Belgique, sur le haut niveau des salaires. Les stratégies visant à réduire l'incertitude doivent donc être encouragées, de même que les mesures ciblant les baisses des charges qui pèsent sur le travail. En Belgique, les mesures prises par le gouvernement fédéral dans le cadre du tax shift devraient contribuer à répondre à ces préoccupations. Par ailleurs, investir davantage dans la formation devrait permettre, notamment, de relever les défis identifiés par les entreprises en termes de disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée.

N° d'entreprise: 0203.201.340

RPM Bruxelles